PLAN LOCAL D'URBANISME

EXTRAIT DU ZONAGE

N

ECHELLE : 1/500ème

Vu pour être annexé à notre délibération du 3 septembre 2015 approuvant le PLU

Le Maire

Commune de LES TOURRETTES

LEGENDE

zone d'implantation des constructions

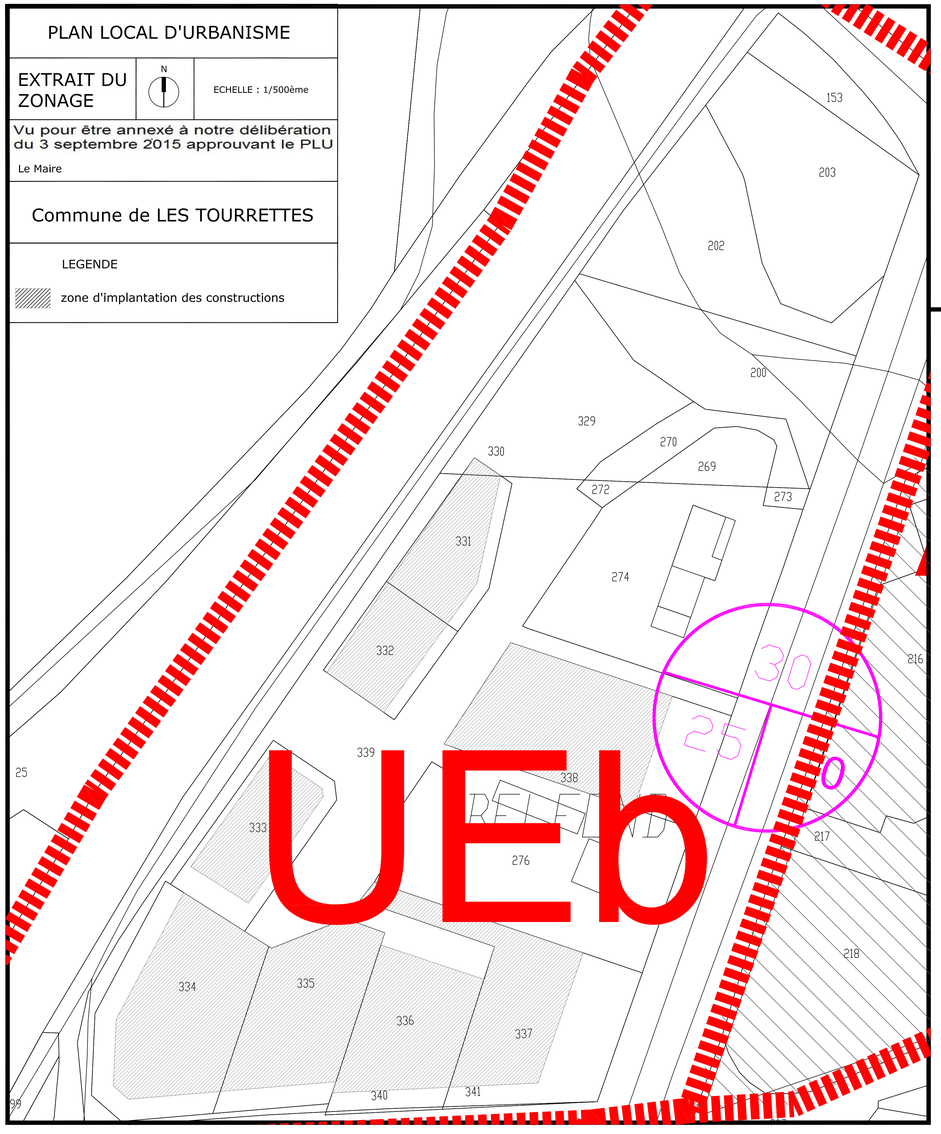

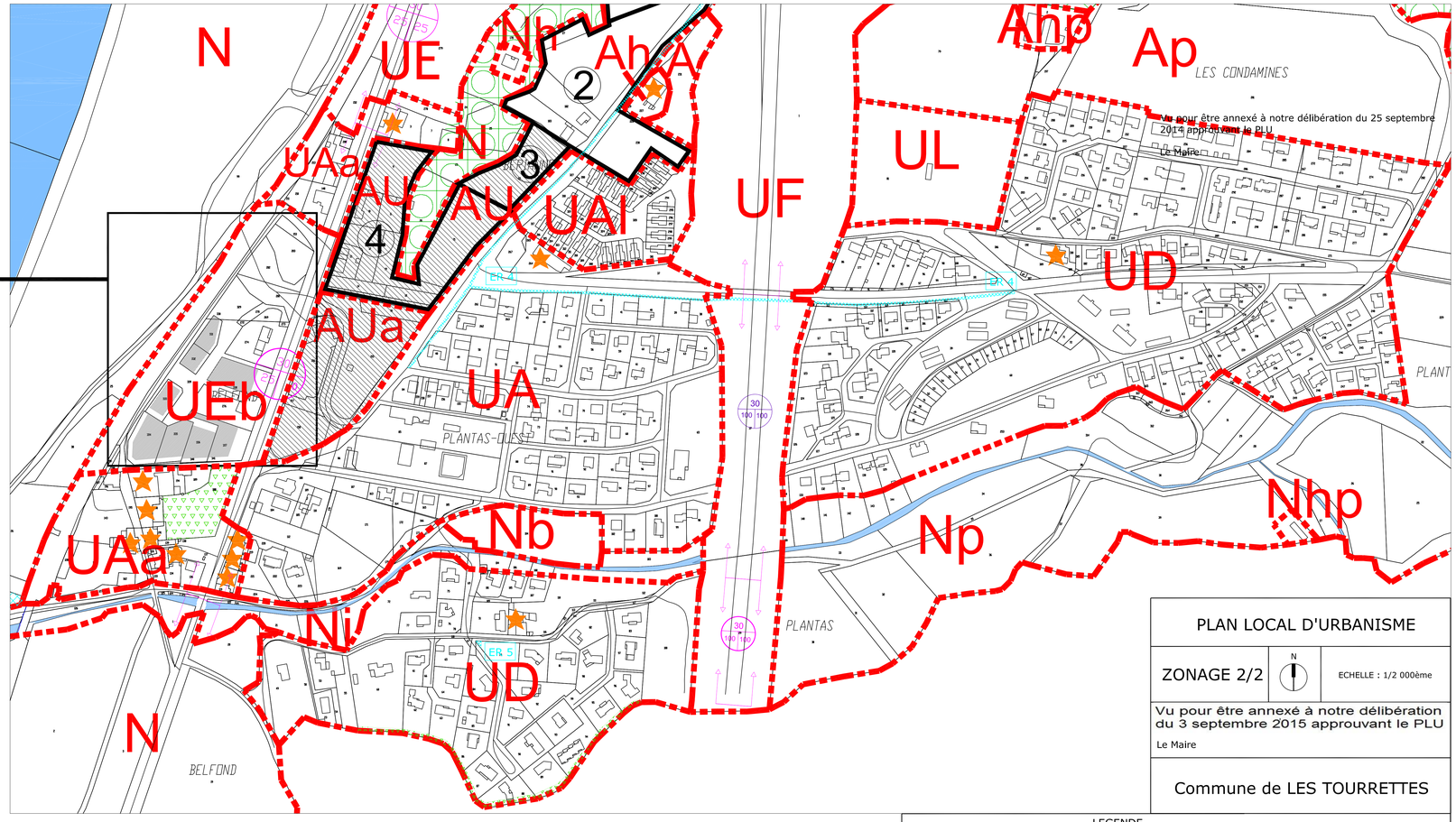

Vu pour être annexé à notre délibération du 25 septembre 2014 approuvant le PLU

Le Maire

PLAN LOCAL D'URBANISME

ZONAGE 2/2

N

ECHELLE : 1/2 000ème

Vu pour être annexé à notre délibération du 3 septembre 2015 approuvant le PLU

Le Maire

Commune de LES TOURRETTES

Désignation	Superficie	Destination	Bénéficiaire
ER1	4560 m2	chemin d'accès	Commune
ER2	8000 m2	station d'épuration	Montélimar-Agglomération
ER3	2740 m2	compensation création de Zone humide	Montélimar-Agglomération
ER4	2800 m2	voie piétons/cycles	Commune
ER5	50 m2	containers enterrés	commune
ER6	620 m2	parking	Commune

LEGENDE

- Limite de zone
- A — Nom de zone
- Eléments paysagers naturels remarquables
- Eléments paysagers bâtis remarquables
- Espaces Boisés Classés
- Plantations à réaliser
- Emplacements réservés
- Zone d'implantation des constructions
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- 30 / 100 100 — Largeur de la plateforme / recul de toutes les constructions par rapport à l'axe de la voie
- 30 / 100 100 — Largeur de la plateforme / recul des constructions neuves par rapport à l'axe de la voie
- 1 — périmètre d'une tranche pour l'ouverture à l'urbanisation de la zone AU